Revue des troupes à l'heure de la saison feux de forêt

À l'occasion du point annuel concernant la saison des feux, le préfet de Corse, Franck Robine, a détaillé les moyens du département du Sud. Si la Corse doit compter sans les Tracker, alors que les professionnels parlent d'une saison « à risques », l'État évoque d'autres moyens

PHOTOS FLORENT SELLI

Malgré « le plaisir » d'avoir à cette année, le préfet de Corse, Franck Robine, a également fait part d'un sentiment de manque. « Cette année, il y a un véritable changement à cause du retrait [illegible] », avoue le représentant de l'État au moment de présenter le dispositif de lutte contre les incendies en Corse-du-Sud.

Avant même de déployer les moyens, il a salué l'engagement du colonel Bruno Mazzoni, directeur du service d'incendie et de secours de Corse-du-Sud, qui « vit sans doute lui, « le dernier sauvageon feux de forêt » puisqu'il quitte la Corse pour la Seine-et-Marne ».

« Solutions alternatives »

Il revient sur les moyens aériens, véritable point noir de la lutte contre les feux de forêt cette année. Le retrait des Tracker, de la flotte nationale représente une perte pour l'île puisque deux de ces aéronefs étaient positionnés durant son été en Haute-Corse.

Mais le préfet se veut rassurant concernant l'armement aérien. « Il faudra quelques années pour pallier l'absence de ces Tracker. Néanmoins, des solutions alternatives ont été trouvées. » Il a, [illegible] dans Canadair à Ajaccio, de neuf ex-pilotes depuis le 1er juillet. Ils seront également positionnés dans la cité impériale afin de renforcer la surveillance et le renseignement. Un hélicoptère bombardier chaud (HBE) basé sera également mobilisé à Corte. Par ailleurs, les 26 et 27 disposent chacun d'un HBE. Aussi, l'avion Dash basé à Nîmes pourra intervenir dès le lendemain, pour ce faire, il le faut au préalable qu'il [illegible] du département [illegible], précise le préfet de Corse.

Au rapport de la fin annoncée des Tracker, le 26 avril prochain la saison feux de forêt et demande qu'un second HBE soit affecté dans l'île afin d'être positionné à Porto-Vecchio. « Il [illegible] Pierre Poli, président du 26 et du [illegible], président du groupe PSC, soutient que les [illegible] sont en cours. Jean Biancardi, conseiller exécutif [illegible] à Corte à l'Assemblée de Corse, présent hier, utile également pour le positionnement de ces hélicoptères.

Le préfet de Corse se veut rassurant concernant l'armement aérien. « Il faudra quelques années pour pallier l'absence de ces Tracker. Néanmoins, des solutions alternatives ont été trouvées. »

« Maillage indispensable »

Franck Robine a également tenu à remercier « les bénévoles » qui participent à la lutte contre les incendies. « Ils représentent un maillage indispensable », souligne-t-il. Les sociétés de La Poste, la Pétroleuse, la chasse de Corse-du-Sud ou encore les Chemins de fer de la Corse participent également à cette lutte incendie. « Chaque année, nous organisons avec ces partenaires [illegible] », souligne-t-il.

L'importance du débroussaillage, de la responsabilité des propriétaires, du équipement [illegible] Des Forestiers [illegible] de Sécurité civile rencontrent [illegible] les moyens [illegible] chaque année. [illegible] Corse [illegible] chiffre, calculé par le colonel Mazzoni : « Cette année, il y aura 367 000 litres d'eau disponibles pour les interventions contre 267 500 litres l'année dernière ».

JEANNE-F. COLONNA

Bilan de la saison 2019

Entre le 1er juillet et le mois de septembre 2019, les secours incendie ont recensé 71 feux déclarés pour une superficie totale de 17,6 hectares. Les conditions météorologiques ont été jugées [illegible] et la saison a été particulièrement chaude, elle a été peu ventée [illegible]. Les secours ont tout de même dû gérer deux interventions majeures, leur saison, qui conduit à l'expérimentation d'une procédure de veille hivernale. Pour rappel, au mois de février, le feu de Sampolo a détruit 28 hectares alors que celui de Tolla a parcouru 89 hectares. La cellule technique d'investigation sur les incendies de forêt a été mobilisée à six reprises et les secours ont noté une recrudescence d'écobuages au mois de septembre malgré l'interdiction d'emploi du feu en vigueur.

J-F. C

Les moyens aériens et terrestres

Les moyens aériens : deux Canadair à Ajaccio ; un Dash pour renforcer la surveillance et la coordination basée à Ajaccio ; un hélicoptère bombardier d'eau basé sera positionné à Corte. En plus de ces moyens, les deux services d'incendie et de secours (Sis) disposent chacun d'un hélicoptère bombardier d'eau (HBE). Le Sis2A a également enclenché des démarches pour affréter un second HBE afin de le positionner à Porto-Vecchio. Cette demande doit être validée par la Collectivité de Corse.

La préfecture précise également qu'en période de niveau 1, le département de Corse-du-Sud dispose de 479 hommes par jour et de 73 moyens de lutte. Au niveau 2, les effectifs montent à 519 hommes par jour et les moyens passent à 88.

J-F. C.